

Communiqué de presse

FIBRE OPTIQUE

Qualité des réseaux en fibre optique : l'Arcep publie la nouvelle version du référentiel technique commun pour l'installation des réseaux FttH en dehors des zones très denses élaboré par le comité d'experts fibre optique

Paris, le 22 juillet 2022

Ce référentiel technique commun à l'installation des réseaux FttH contribue à la qualité et la pérennité de ces réseaux

L'Arcep publie aujourd'hui la mise à jour du recueil des spécifications fonctionnelles et techniques pour l'établissement des réseaux FttH en dehors des zones très denses.

Ce référentiel technique constitue l'état de l'art pour le déploiement et l'exploitation des réseaux FttH en dehors des zones très denses, sur lequel l'Autorité peut notamment s'appuyer pour ses travaux de régulation. Il est élaboré et régulièrement mis à jour par le comité d'experts fibre, dont l'Autorité assure le secrétariat.

Dans le cadre des travaux visant à répondre aux problématiques de qualité d'exploitation des réseaux FttH rencontrées ces dernières années, le référentiel du comité d'experts fibre optique introduit des évolutions majeures pour l'amélioration de l'exploitation et la pérennité des réseaux. En 2021 ont ainsi été introduits la nouvelle architecture de brassage en « M » dans les points de mutualisation – qui améliore les opérations de pose et dépose des cordons optiques¹ - et l'ajout de précisions concernant les contraintes d'affaiblissement du signal (budgets optiques) à respecter et le contrôle de la réception (recettes optiques) des réseaux.

La mise à jour publiée ce jour vient compléter le recueil sur :

- les architectures type « FttE² » mises en œuvre par les opérateurs au point de mutualisation pour permettre une qualité de service renforcée de niveau 2 aux clients « entreprises » ;
- les recommandations d'installation de câbles allégés pour les micro-conduits au niveau du point de mutualisation, qui représentent une alternative moins coûteuse à la création de nouvelles infrastructures de génie civil ;
- le principe technique du raccordement des sites mobiles.

L'Autorité se félicite de ces dernières évolutions qui s'inscrivent dans la démarche de l'ensemble du secteur pour permettre d'améliorer l'exploitation et garantir la pérennité des réseaux FttH.

Depuis 2012, le comité d'experts fibre contribue au bon fonctionnement des réseaux FttH

Instauré en 2012, le comité d'experts fibre optique est une instance de dialogue qui regroupe les experts des acteurs impliqués dans le déploiement des réseaux FttH. Il est présidé par Catherine Mancini de la société Nokia. Les travaux du comité d'experts fibre optique contribuent à la construction de réseaux FttH de qualité et pérennes, dans un contexte où ces réseaux vont devenir la nouvelle infrastructure de référence avec la fermeture annoncée du réseau cuivre. Ils s'inscrivent plus largement dans les actions menées par l'Autorité en faveur de l'amélioration de la qualité de l'exploitation des réseaux FttH :

- mise en place en 2019 d'un groupe de travail « Exploitation FttH » réunissant opérateurs d'infrastructure et opérateurs commerciaux ;
- adoption par les opérateurs en mars 2020 d'une feuille de route « qualité » prévoyant notamment la signature de nouveaux contrats de réalisation des raccordements en sous-traitance (« contrats STOC V2 ») et la mise en place de compte-rendu d'intervention photo (CRI).

¹ [Pour en savoir plus sur le brassage en "M" / Rapport annuel de l'Arcep « La régulation au service des territoires connectés » 2022](#)

² *Fiber to the enterprises*

- [publication par l'Arcep fin novembre 2021 d'un plan d'action complémentaire](#), qui prévoit un premier axe de prévention des dégradations et malfaçons avec une meilleure formation des intervenants et un souhait de limiter les rangs de sous-traitance pour une meilleure responsabilisation des acteurs ; un deuxième axe de renforcement des contrôles par la mise en œuvre de nouveaux outils pour suivre les interventions et connaître les sous-traitants responsables de malfaçons ; un troisième axe de réparation avec l'accélération de la remise en conformité des infrastructures les plus dégradées.

Documents associés :

[Le recueil de spécifications fonctionnelles et techniques sur les réseaux FttH en dehors des zones très denses – Version mise à jour le 21 juillet 2022](#)

[En savoir plus sur les travaux du comité d'experts fibre](#)

[En savoir plus sur les différentes instances impliquées dans le cadre des travaux sur la qualité de l'exploitation de la fibre](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion